

# Dispositif « Mutation inter-bailleurs »

## Nantes Métropole

Nicolas GLIERE  
Direction Habitat  
Nantes Métropole 44 923 NANTES Cedex 9  
Tel : 02 40 99 52 34  
[nicolas.gliere@nantesmetropole.fr](mailto:nicolas.gliere@nantesmetropole.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Mise en place d'une mission d'accompagnement du parcours résidentiel des locataires en demande de mutation de 4 ESH sur une période de 2 ans (2013 et 2014), élargie à 2 OPH et 1 ESH début 2015 (sept bailleurs au total).

La mission visait à expérimenter un dispositif commun afin de mieux répondre à certaines demandes de mutation prioritaires (sous occupation, sur occupation, problèmes de santé / handicap, difficulté économique) avec une offre adaptée élargie.

Dans le cadre des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement de Nantes Métropole, ce dispositif a été confirmé et étendu à l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire (14 opérateurs). Ce dispositif est porté opérationnellement par la Maison de l'Habitant de Nantes Métropole.

### TYPE D'AIDE

Subvention

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Demandeurs de logements locatifs sociaux

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Le financement est pris en charge par l'ensemble des partenaires

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Nantes Métropole, Conseil Départemental 44, Action Logement et les bailleurs sociaux concernés.

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2024 : 14 000 €

### BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Bilans 2018 à 2023 : 14 000 €

Bilan 2017 : 4 825 €

Il s'agit des subventions uniquement pour NM (les bailleurs sociaux, le CD44 et Action Logement participent également)